La séance d'hier, à la Chambre des Communes, a été peu importante.

M. Brown, dont le bill sur le tir au pigeon avait été rejeté la veille, à une voix de majorité, a tenté de le présenter de nouveau et il a fallu procéder à deux divisions qui ont absorbé une bonne partie de l'aprésemidi.

Après un premier vote tranché par la voix prépondérante de l'Orateur, le renvoi du bill au comité a été adopté par 96 voix contre 92.

La Chambre a discuté ensuite; à propos de la motion de M. Davin; diverses questions relatives à l'administration du Nord-Ouest.

L'Empire dit que dans son discours en réponse à la résolution universelle de M. Laurier, Sir John A. Macdonald sest élevé à une haute éloquence. Il a prouvé que le vieux chef n'avait rien perdu de la vigueur de sa jeunesse, et qu'il savait traiter les questions en vé-ritable homme d'état. et non pas en simple chef de parti dont toute l'ambi-tion est d'arriver ou de se maintenir au pouvoir.

Une dépêche adressée d'Ottawa au Monde, dit que le juge de Lorimier, de Joliette, commencera à siéger à Montréal lorsque le budget de la justice servoté par la Chambre. On nommera un juge nouveau à Joliette choisi dans le barreau de ce district. Les juges Johnson, Doherty et Papineau seront mis à la retraite et deux nouveaux juges seront nommés à Mont. éa'.

La chambre de commerce de Toronto a passé des résolutions pour condamner le bill des combines, et a déclaré que les combines raisonnables sont avanta-

La suite de la discussion de la mo-tion de M. Laurier sur les relations entre le Canada et les Etats-Unis doit avoir lieu aujourd hui à la chambre des

L'opposition a, dit on, quatre ou cinq discours à placer. On pense, cependant que le vote pourra être pris dans la

Le gouvernement d'Ontario s'est divisé, hier, lorsqu'il s'est agi de voter sur le bill de M. Waters accordant le droit de vote aux femmes non mariées et aux veuves; le bill a été rejeté par une majorité de 34 voix sur un amen-dement proposé par lhon. M. Hardy et en dépit de l'sppui que le procureur-général lui accordait.

Plus de deux cents femmes assis-

general lui accordait.
Plus de deux cents femmes assis-taient à la séance. Les tribunes étaient remplies. M. Waters a rou plusieurs bouquets pendant son discours en fa-eur du bill.

Le comité de législation de Québec vient de recommander à la chambre le bill de M. Lynch, concernant l'admis-sion des candidets à l'étude des profes-sions libérales. Si ce bill est adopté, les examens préliminaires pour admis-sion à l'étude seront abolis et le ttre de bachelier obtenu dans une miscratif de ier obtenu dans une université de

De grands efforts sont faits auprès de MM. Barron et Fisher pour les décider à renoncer à faire venir en discussion la question du non-désaveu du bill des Jé-

aites. La perspective de ce débat embar-asse sérieusement les libéraux de la province de Québec, dont tout le proprovince de Quebec, dont tout le pro-gramme d'opposition consisto à répéter chaque jour que Sir John A. Macdonald est l'ennemi juré des Canadiens-fran-çais, du catholicisme et de l'autonomie vinces. suite, les libéraux canadien

rar suite, les ilberaux cabadions-français ne rédutent rien tant que l'ou-verture d'une discussion dans laquelle le gouv.rnement l'édéral serait rppelé à rendre justice aux catholiques et à la province de Québec.

tions payeses aux différents journaux nationaux et libéranx. L'Electeur et la Justice, ont la part du lion.

Belleau et Ule (La Justice et	
L'Electeur)	\$18,129
Le Herald	8,809
L'Etendard	6,302
M. Elzéar Vincent	6,127
M. Jos. Dussault	4,362
La Patrie	4,833
Le Daily Telegraph	3,146
C. Darveau	1,416

rapport entre les mains de M. Bowell, ministre des douanes.

Il paraît qu'il sera déposé prochaine nent, au nom de la même commission

ment, au nom de la meme coun second rapport.

La majorité et la minorité, n'ayan pas parvenu à s'entendre, chacune a décidé de soumettre au gouvernemen des conclusions distinctes.

La discussion la plus animée de la session, à Torouto, a cu lieu avant-hier. Il s'agissait de créer un bureau d'enregistrement dans la ville de Toronto. Lopposition a vivument combattu ce projet qu'elle considère intempestif, et destiné seulement à créer une grasse sinécure à un ami du gouvernement. La Chambre a aussi discuté le bill domanat un député au nouveau district de Nipissingue. L'opposition a prétendu que le nombre des députés est ansi inutilement augmenté, car ce distendu que le nombre des exputes ets a.nsi inutilement augmenté, car ce dis-triet aurait dû être créé, il y a deux ans, lors du remaniement des comtés, et le gouvernement aurait pu lui don ner un représentant sans augmenter le nombre des députés.

Le conseil législatif de Québec parait devoir tromper les espérances que les hommes raisonnables avaient mises en

Il vient de voter en seconde lecture par 11 voix contre 8, le bill qui prive les employés publics du droit de vote.

LES COMBINES

Nous ne sommes pas surpris des objections que provoque le bill contre les combines. Cette question des combines est une question fort grave, mais aussi très délicate, sur laquelle on s'est emballé un peu trop vite. Que des excès aient été commis et que certaines marchanf ct ce et excessif, le fait est malheureusement hors de doute. Mais il n'y a pas un seul cas dans lequel l'exercice de la liberté humaine ne puisse donner lieu à des abus. Chacup connait là-dessus l'immortel apologue de la langue d'Esope; et proscrire une liberté, par cette simple raison que quelques person nes en ont mal usé, ou qu'elles pourraient en mal user dans l'avenir, c'est le fait d'une politique qui n'est plus de notre temps. Or, les monde fasse de même! combines ne sont en eux-mêmes qu l'exercice de la liberté de s'associer

L'exercice de cette liberté constitue-t-il par lui-même un abus? Est il nécessairement entaché d'une conspiration contre l'intérêt public? La question a été résolue en théorie d'une façon négative, lorsque le Canada, imitant en cela tous les autres pays, a abrogé la loi qui punissait les coalitions. Permettre les coalitions d'ouvriers et interdire les coalitions de patrons, ou de producteurs, est une thèse qui ne peut se soutenir au point de vue logique.

On reproche aux combines de diminuer, par suite de conventions passées entre les industriels, la pro duction de certains articles. On leu reproche aussi d'empêch-r la baisse du prix des marchandises et de sup primer en partie les bienfaisants effets de la concurrence. Mais ces reproches sont-ils fondés? La sur production est un mai, dont les con séquences peuvent aller jusqu'à produire dans un pays une crise onomique désastreuse. L'Europe souffre depuis plusieurs années de e mal. Les effets de la concurrence à l'intérieur, sont le grand cheval de bataille des adversaires du tarif et le seul argument plausible dont ils se servent pour contester les avantages de la protection. Quand cette concurrence va jusqu'à ame ner des producteurs à écouler leur stock à perte et à vendre leurs marchandises an-lessous du prix de revient, personne ne peut nier qu'elle ne produise des conséquen-

Pourquoi des industries n'au

ces ruineus

raient-ils pas le droit de se concerter afin d'éviter ces périls et de régulariser la production, si faire se peut. Comment! Des ouvriers qui ne peuvent même pas savoir si leurs demandes sont compatibles avec les ressources du patron, ont le droi | e se concerter pour amener, par leur pression collective, une hausse des salaires : nous ne contestons pas ce droit, il est inhérent à la démocratie, mais en même temps, deux, dix ou vingt cinq industriels ou davantage, n'auraient pas le droit de se réunir autour d'un tapis vert et de se dire entre eux: "Nous sommes bien fous. Nous produisons annuellement plus de cotons que le public ne peut en consommer, cela étant, nous rui nons nos actionnaires, nous courons à la faillite et nous exposons à mettre des centaines d'ouvriers sur le pavé. Quand nous avons trop produit, nous sommes plus fous encore, un bon marché factice, nous com promettous non-seulement le présent, mais l'avenir. Pourquoi, devenus plus sages ne pas nous résor dre à mettre en commun les élé ments d'information dont nous die posons? Pourquoi ne pas convenir entre nous de proportionner la pro-duction aux besoins prévus de la consommation? Pourquoi surtout ne pas renoncer à une concurrence sastreuse et ne pas nous promettr mutueliement de cesser de vendre à perte en fixant, entre nous, un mini mum de prix équitable?"

En soi, une telle transaction n'est pas seulement légitime, elle est sage, elle est utile au pays, elle est dans l'intérêt de l'ouvrier aussi bien que des producteurs; et tant que le co sommateur ne paye pas plus qu'il ne doit, il n'a pas le droit de se plaindre qu'on lui impose un ren chéris ement en cessant de lui ven dre au-dessous du coût.

Les combines ne sont donc pas, par eux mêmes, une convention dé lictueuse. L'abus ne commence que dans le cas où, en créant un monopole excessif, on se coalise

pour imposer au public des prix exguer législativement l'abus de l'exercice raisonnable du droit! D'ailleurs, ces abus ne peuvent être euxmêmes que temporaires. La loi ne reconnait pas de monopoles, et lors-qu'une coalition tend à hausser arbitrairement le prix des marchan dises, il se trouvera toujours un inprendre que son intérêt est de res ter en dehors et de se fonder une clientèle par l'offre de prix équitables. C'est la loi de la concurrence. Quand les citoyens d'Ottawa ont voulu lutter contre le combine sur le prix du charbon, ils ont bien su comment s'y prendre et sont parve-nus à leur but, et en cela ils ont donné un bel exemple de ce que peuvent l'esprit d'entente et la saine intelligence des lois qui régissent le marché commercial. Que tout le

Le bill de M. Clarke Wallace contre Le Dil de M. Clarke Wallace Contre les combinations soullyox de tous côtés de nomb:euses objections. La seconde lecture qui devait avoir lieu hier a été ajourade sur la demande du ministre de la Justice.

Les dépêches de France contiennent de graves nouvelles qui auraient besoin d'être confirmées et expliquées.

S'il faut en croire les nouvelles toujours sujettes à cauton de la Presse associée, le ministère Tirard se serait décidément engagé dans la voie de la violence et aurait entamé, par des ar restations politiques, une campagne de réaction anti-boulangiste.

Une dépêche de Québec nous apprend que l'opposition vient d'y déclarer une guerre sans merci au gouvernement de M. Mercier. Cette décision a été prise à la suite

M. Mercier.

Cette décision a été prise à la suite du refus par le gouvernement de tenir la parole donnée par M. Mercier luimême, vendredi dernier, au chef de l'opposition, que la discussion sur le budget se continuerait le mardi suivant M. Mercier a cyuiquement répliqué à M. Ta llon qui lui demandait de répondre au discours de M. Desjardina, qu'il n'y avait pas de loi obligeant la droite à discuter maintenant, ce à quoi M. Taillon a répondu, que de fait il n'existait aucune loi obligeant le premier m nistre à tenir sa parole.

C'est à la suite de cet incident que l'opposition a décidé de discuter jusqu'a fepuisement la question des finances de la province. La session pourra t bien durer encere plus d'un mois.

La Gazette de Montréal dit que si M. Mercier regue de répondre au dissurte de la province de répondre au dissurte de la contraction de la

M. Mercier reques de répondre au dis-cours de M. Desjardins c'est qu'il est incapable de l'attaquer.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Quelques uns de nos confrères conservateurs canadiens-français, veulent à toute force que le Globe

veulent à toute force que le Globe soit orangiste.
Pourquoi ne pas rester dans la vérité, pourquoi ne pas dire simplement que les libéraux d'Ontario poursuivent très habilement, au moyen de la campague antijésuit que, le plan de diviser l'orangisme qui avait été jusque là exclusivement tory?

M. le professeur Schurman discute dans le Forum, de New-York, l'éventualité de l'annexion du Canada aux Etats Unis.

Le professeur Schurman n'est pas annexioniste. Il a confiance dans l'avenir du Canada comme grande nation, et fa t une peinture attrayante des richesses de nos pro vinces et de leur prospérits future.

Pour lui la nation canadienne est destinée à remplir en Amérique le

destinée à remplir en Amérique le rôle des nations du nord de l'Eu-rope, d'où sont sorties les races vaillantes qui ont porté partout le flambeau de la civilisation.

duit, nous sommes plus fous encore, il nous faut à tout prix tenter de monter les uns sur le dos des autres pour vendre notre marchandise au détriment du voisin et pour y parvenir nous allons jusqu'à vendre à perte. Et en habituant le public à processitent du conseil de l'It struction publique à Québec agirait en conseil de l'It struction proposition directe aux venur des la conseil de l'It struction proposition directe aux venur des la conseil de l'It struction proposition directe aux venur des la conseil de l'It struction proposition directe aux venur des la conseil de l'It struction proposition directe aux venur de la conseil de l'It struction publique à Québec agirait en conseil de l'It struction proposition directe aux venur de la conseil de l'It struction proposition directe aux venur de la conseil de l'It struction publique à la conseil de l'It struction publique à l'aux venur de la conseil de l'It struction publique à l'aux venur de la conseil de l'It struction publique à l'aux venur de la conseil de l'It struction publique à l'aux venur de la conseil de l'It struction publique à l'aux venur de la conseil de l'Aux venur en opposition directe aux vœux des protestants s'il acceptait la part de \$60,000 qui lui est offerte par le

La Gazette de Montréal estime que Parneil est sorti avec gioire d'une épreuve terribe et qu'il est aujourd hu plus grand que jamais dans l'opnion publique. Ses ennemis eux mêmes admettent qu'il s'est conduit avec une dignité et une patience qui ne pouvait en être expliquées que par la conscience de son innocence. Ses compatriotes jouissent avec raison de son succès, qui est aussi le leur, car s'est dû à leurs souscriptions généreuses tant en Europe qu'en Amérique, que Parnell a pu résister à une pour suite ruineuse et sauver du désastre le mouvement constitutionnel dont il est l'âme et le chef.

Scul le Witness ne se décourage pas. C3 journai dit que le Times a été contraint d'abandonner ses poursuites contre Parnell retaives aux lettres de Pigott, mais qu'il reste contre Parnell bea coup de chefs d'accusation que le Times continu ra à soutenir. Boune chapes l

Le Times de Hamilton aurait bien airué à abolire l'usage de la langue

Bonne chance!

française dans les écoles d'Ontario rançaise dans les ecoles d'Ontario; mais il craut d'exposer les protestants à des représailles dans la province de Québec, et il conseille aux francophobes de se hâter lentement, de prendre un ton plutôt conciliant que coercitif."

Prudent, le confrére.

Le Canadien publie une nouvelle lettre très forte de M. Tarte dont nous extrayons les passages sui-

nous extrayons les passages suivants.

Résumant les attaques du Mail le directeur du Canadien dit:

Les Canadiens frauçais (d'après le Mail) sont un danger pour la Confédération, ils ont leurs institutions spéciales, ils sont attachés à l'Eglise de Rome; ils veulent dominer et chasser les Anglais; ils envahissent les diverses provinces de l'Amérique Britanique du Nord. Ils peuvent etre aimables, pieux et bons ouvriers dans les manufactures, mais ils ne sont et ne seront jamais des British. L'écrit que je signale se termine per cette bhrase, dout je laisse en anglais le dernier mot afin de "ne lui rien enlever de la signification qu'a voulu lui donner l'écrivain—signification fausse, impolitique tout à cation fausse, impolitique tout à

licaton l'ausse, impointque tout a la fois.

"Nous ne sommes des français. Mais nous sommes des français. Mais nous sommes des français. Mais nous sommes des citoyens anglais, des b titish, et j'engage le Mail à indiquer la circonstance dans laquelle nous avons manqué à nos devoirs et anos aligeances à laCouronne. Nous nous développons, nous nous multiplions, nous dévirchons. Est-ce un crime contre l'esprit des institutions britaniques que d'augment-r lenombre des sujets de la Reine, de les établir dans ses domaines. Le Mail a i-il la prétention de dire que pour ê.re vraiment un british, il faut être anglais de naissance et que toutes les autres races qui habitent les possessions de l'Empiredoivent, être traitées comme des étrangers et même comme des ennemis?

"Nous sommes en majorité dans

la fois.

des étrangers et même comme des ennemis?

"Nous sommes en majorité dans une p. ovince et dans les autres parties du Dominion il y a des groupes de français qui saivent les lois générales de la procréation, qui se permetten d'avoir des enfants. Et bien, après. Chassons nous quelqu'un de la province de Québec? Empèchont-nous les anglas qui y vivent de se multiplier autant que le cœur leur en dit? Faisons nous contre eux des lois d'xocéption? Leur langue n'y est-el e pas aussi officiele que la nôtre dans notre législature, devant nos tribunaux?

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la colonie française etait implantée dans la province de Québ. Elle y est restée, rien de plus naturel. Elle est demeurée française et catholique. Rien de plus naturel encore et de plus comme aux notions de liberté qui font la force de l'Enipre britannique. Le Mail ait, n'est-es pas, que les catholiques sont, aujoud'lait, sur le sol anglais, sur un jied d'égalité avec leurs concitoyens d'autres croyances? Pourquoi en serait-il différemment? Qui donc songerait à ressussiter dans ce vaste Empire ou dans sa plus importante colonie les haines de secte et de religion, à décrêter l'infériorité d'un cutte professé par la majorité de l'univers civilisé?

Voia la théorie britannique.

Voità la théorie britannique. Nous n'en demandons pas d'autre.

LES FONDS SECRETS ET M. COSTIGAN

Le 19 janvier dernier, l'honorable M. Costigan écrivait à l'auditeur général la lettre suivante :

En réponse à votre note du 15 courant, appelant mon attention sur deux paiements faits par moi et chargés aux dépenses pour mesures préventives de l'année 1837-88, pour lesquels vous ne trouvez d'autres pièces justificatives que les chèques mêmes, je refuse de vous donner aucuis détails. Les dites sommes ont éte dépensées suivant les mes ont été dépensées suivant les vues du parlement.

(Signé). JOHN COSTIGAN. Cette lettre ayant été imprimée Cette lettre ayant été imprimée dans le rapport annuel de l'auditeur général, comme note explicative au bas de la page 164, le Free Press, d'Ottawa et le Pi'ot, de Boston, un des pr.ncipaux journaux irlandais catholiques d'a Etats-Unis, ont affirmé, en parlant de cette lettre que le ministre du Revenu de l'Interieur avait sous sa direction le sa vice des fonds secrets du Canada, et que les \$500 en question avaient été payées au délateur Le Caron.

Ces jours derniers Sir John A.

Ces jours derniers Sir John A. Macdonald déclarait dans la Cham

Macdonald déclarait dans la Champbre des Communes que le gouvernement canadien n'avait jamais payé un centin à Le Caron et n'avait jamais été en communication avec ce trai re.

A vant hier après-midi, M. Costigan declarait de son côté q e le service des fonds secrets ne lui était pas confi, qui li n'avait jamais vu Le Caron, ni entendu prononcer sou nom avant de le voir tout dernièrement sur les journaux. Les sommes mentionnées par l'auditeur général, a voir tout dernièrement sur les journaux 'Les sommes mentionnées par l'auditeur général, a ajouté M. Côstigan, ont été payés par moi pour des mesures preventives touchant là perception des revenus de l'intérieur. L'argent est votépar le parlement dans ce but, et le ministre du revenu de l'intérieur a lepour voir d'utiliser ces sommes pour cet objet, et sans être obligé de donner les noms des personnes auxquelles l'argent est payé. Il est facele de comprant e pourquoi. J'ai tiré sur ce fouds quarte fois seulement en huit ans, et chaque fois pour des petites sommes, la plus forte étant celle de \$500."

Eu face de cette déclaration posi-

En face de cette déclaration positive, le Free Press et le Boston Pil auront-ils la décence de rectifier?

L'HISTOIRE D'UN JOURNAL SES DÉBOIRES ET SES SUCCÈS

Sur cent journaux qui naissent avec une mission patticulière à remplir, à peine un réussit-il. Les au tres après avoir résisté quelque temps aux coups adverses de la fortune, après avoir euglout un capital plus ou moins considérabe, meurent et quelquefois on enterre leur éditeur le même jour.

Mais que de déboires, de luttes et de difficultés de toutes sorte. n'ont pas eu à endurer les quelques journaux qui ont pu se maintenir.

Le Star, de Montréal, dont les succès font honneur au journalisme canadien, nous dit qu'il faut au moins dix ou quinze années de travail ardu et persistant avant de pouvoir mettre un journal sur une base payante. Encore faut-il que les circonstances soient favorables, que le journal réponde à un basion réel de la population, et qu'il ait des protecteurs disposés à lui ouvrir leur bourse dans les temps de disette. Nous connaissons des journaux qui existent depuis 15, 25 et 40 ans et qui ne sont pas plus riches qu'un premier, jour au contraire leurs propriétaires sont aujourd'hui, c'est dans de splendides bureaux et en s'adressant à 30,000 lecteurs, que ce journal peut faire l'histoire de ses luttes contre la misère et des vicisstudes des premières années.

Les commencements du Star depuis sa fondation en 1869 jusqu'à ce jour sont très intéressants à étudier.

vicissitudes des premières années.

Les commencements du Star Jepuis sa fondation en 1869 jusqu'à ce jour sont très intéressants à étudier.

Notre confrère n'attribue pas son succès à des talents supérieurs, mais simplement au fait qu'il est né à une époque favorable, et qu'il répondait à un besoin public. C'était ce sentiment qui soutenait le conrage des propriétaires du Star dans les moments de crise, et ils etaient rudes par fois.

Un jour le crédit du journal était devenu si mauvais qu'il lui fallait

devenu si mauvais qu'il lui fallait payer tous les matins pour le papier de l'édition du jour. Un homme qui est aujourd'hoi à la tête d'une maison considérable à Montréal se qui est aujourd'hui à la tête d'une maison considérable à Montréals es rappelle lorsque les propriétaires du Star venaient payer leur papier avec les gros sous et les 5 cents de la vente des journaux de la veille. La pauvreté était aussi grande dans les autres dépirtements du Star, pendant la plus grande partie de l'hiver il falla t acheter le charbon au sac, et souvent le garçon qui allait chercher a provision dans son trai seau était obligé d'attendre longtemps avant que le caissier put lui donner les cinquanie sous nécessaires.

Mais les créanciers devenant de plus en plus pressants, la faillite ne pouvait tarder à venir.

Les propriétaires du Star ne se faissèrent pas cependant abattre par l'adversité. Aux huissiers qui venaient pour saisir, ils offraient des accomptes, ou des paiements au mois, et en ces occasions la paie des hommes en soult ait.

Des tentatives furent faites auprès de certains capitalistes mais sans succès. M.Graham voulut in jour

Des tentatives furent faites auprès de certains capitalistes mais sans succès. M. Graham voulut un jour vendre la moitié de son journal pour \$2,000 offrant de le rachster au bout de deux ans pour la somme de \$10,000 tant était graude la confiance qu'il avait dans son entreprise; mais le capitaliste refusa. Il fallut donc continuer à vivre au jour le jour, faire souffir Pierre pour contenter Jacques, enfin user de loutes sortes d'expédients pour éviter la banqueroute.

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau nanqueroute.

Cette lutte dura près de sept ou huit ans loasqu'enfin de meilleurs jours commencèrent à luire. En 1876 la circulation du Star atteignant 13,000 numéros, et de ce jours afortune était assurée. Les vieux créanciers qui avaient fait le sacrifice de leurs créances furent payés, de nouvelles presses furent achetées, et le journal fut mis sur un pied supérieur.

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin do Rouveautés et à don-pare authorité à vendre à bien bon marché et à don-pare authorité de leur numéros 88, rue Lyon. 884 rue Lyon.

POUR VOTRE

PHOTOGRAPHIE

supérieur. Autant la fortune s'étant montrée reb.lle dans les commencements, autant elle se montra généreuse par

a suite. Aujourd'hui le matériel et les bureaux du Star représentent une valeur de \$175,000. Voici quelques chiffres qui mon trent la progression suivie depuis SALAIRES PAYÉS

\$11,700 00 28,732 43 29,207 62 29,862 17

1882 44,570 22	
1883 52,356 47	
1884 56,992 92	
1885 62,998 62	
1887 63,144 86	
1888 66,075 91	
CIRCULATION	
Par jour,	
1876-77 13,200	
1877-78 15,668	
1878-79 15,087	
1879-80 15,305	
1880-81 16,209	
1881-82 17,424	
1882 83 18,823	
1883-84 21,341	
1884-85 24,778	
1885-86 \$5,695	
1886-87 26,263	
1007 00 07 000	

1887-**8**8...... Ces succès du Star ne doivent pas rendre jaloux aucun de ses confrè-res; ils sont plutôt un eucourage-ment qui les soutient dans la car-rière remplie d'écueils qu'ils ont choisie.

Un télégramme de félicitations a été envoyé hier à Parnell par plu-sieurs sénateurs et députés au par-lement fédéral. En tête des signa-tures était celle de l'honorable M. Costigan.

Quelque Chose



1 Ticonai a	& maio
Si vous voulez faire Reparer vos Balance	choue, Sceaux, Et pes pour dates et pétiquettes.
INSPECTER VOS POID	Chèques et Billet cuivre et en acier. Presses à Sceaux Mémorials. Outiliage pour F eurs, Rouleaux, etc

PRITCHARD LT ANDREWS GRAVEURS EN GENERAL No. 175 RUE SPARKS-

E SOUSSIGNE a ouvert un no

STUDIO - DE -

NAPOLEON BELANGER 140.----- RUE SPARKS ------ 140 OTTAWA

Il sera heureux d'y recevoir ses amis e public en général. Visiteurs toujours bienven 's! Satisfaction garantie! Prix me Ne craint pas la concurrence

ANIS AUX AMATEURS ESPORT

Nous avons actuellement un assortiment emplet d'armes à feu, apparcils de pêche, ticles de sport, etc., etc. Euvoyez votre adresse, nous vous enver-ms notre catalogue illustré et nos listes de J. D. HUNTON & CIE

334 Rue Welligton 334 N. B.—Peintures de toutes couleurs, prête

-POUR IA-Figure. les Mains, la Peau et le Teint en general de de Miel et d'Amende de Hinds, Gel-de Concombres et des Roses de Moluderma.

ortiment complet et nouveau des s ticles de toilette ci-dessus ve-nant d'êrre reça. R. A. McCORMICK

75-RUESPARKS-75

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Oli Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN ONTARIO ET QUEBEC

O'GARA & REMON TS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS Avoués, Solliciteurs, Agents Parler faires, Notaires, etc. etc.

No. 341 Rue Elgin, Ottawa W.H. Walker, D. L. McLean, C.A. Blancher

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT. K Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent ponr la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Outario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR MCVEITY AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

- BUREAU : -

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, STEWART, CHRYSLER & GODFREY

A VOCATS, SOLLICITEURS Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY.

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS

Bradley & Snow AVOCATS, SOLLICIT URS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. R. A. BRADLEY. A T. SNOW.

Argent 'a prêter a 6 p. c. avec privilège de GUNDRY & POWELL

Avocats, Soliiciteurs, Etc.
Agen's Pour La Cour Suparme et les
Départements, Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel Arthur W. Gunary. F. C. Powell.

DENTISTERIE BLEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL

Rien d'égai meme a Ottawa
Le Dr B. S. Stackhou e, dentiste,
diplomé du collège de Howard, Boston,
icencie pour la Province de Québec,
vient d'ouvrir d'élégants actuers de
dentiste sur la rue P'incipale, a Hull,
en face du bureau de Poste, où il se
tiendra con inuellement.

F. F. LEMIBUX Avocat, Sol.icitenr, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parl ment et les Départe-ments publics. Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT -DENTISTE_ COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rueWellington Agence pour la vente des corsets ins Star Yatisi et aures geares. Linge de corps confessionné sur commande MLLE COLLINS A toujours en mains

un assortiment complet d'articles de mode à rès bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa 216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN PLOMBIER SANITAIRE No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie Mac-Garthy, 284 rue WELLING FON, Ottawa.

WALKER MCLEAN & BLANCHET AVOCATS urs, Procureurs, Agents Parle itaires, Notaires, Etc., Etc., No. 34. RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).



UNE VE

PIGEOR

CHE

PIGE

Enseigne de la Bo

FRUE RIDE

STROUD & 1

Vendent un choix pour le p nime de 30c livre, soit du N Japon ou du M

109 Rue Rideau et 172

DERNIERE H (Service spécial du Ca

fote parait decidément no remplacer Sir Sackville qualité d'ambassadeur Washington.

Négociation avec les Et Loudres, 28- Dans le Jourdes, 28- Dans le politiques de cette ville que le départ de Sir Char pour le Canada doit être la reprise prochaine de tions sur les questions de Quoiquo Sir Chs. 7 déclaré avant son départere que son voyage n'a me portée politique, le S. Loudres effirme que l'inistre des Financs du été précitamment : ppalé que pour renouer les n sur la questions des pêc médiatement après l'avên affaires du Genéral Harri

quebec, 1—M. L. O. De mandé au gouvernement vention pour célèbrer de deux cent cinquantième saire de la fondation de Mcontribuer à l'érection d'unent à Maisonneuve. Mf licité M. David des sentions de la contribuer à contribuer à maisonneuve. f licité M. David des sem triotiques qui l'amment, déclaré qu'il avait besoin pour considèrer s'il acco \$10,000 qu'on demande. exposition projetée à Mon rait avoir lieu la même a